

L'Anse-Saint-Jean, le 8 mai 2017.

Je, soussigné, par les présentes, certifie que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance. Daniel Corbeil, secrétaire trésorier /directeur général.

_____ Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le lundi 8 mai 2017 à 19h00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents : Monsieur Anicet Gagné
 Monsieur Marcellin Tremblay
 Monsieur Yvan Côté
 Monsieur Victor Boudreault
 Monsieur Éric Thibeault

Sont absents : Monsieur Graham Park

168-2017
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par, appuyé par.

169-2017
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

170-2017
DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2016

Suite à la présentation du rapport financier consolidé pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016 par Monsieur Rémi Vachon et Monsieur Bertin Houde de la Firme Mallette SENCRL,

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que lesdits états soient adoptés tels que préparés par la firme Mallette SENCRL, Comptables agréés et qu'ils soient déposés au Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, ainsi qu'au Livre des Annexes sous la cote no 200.

PÉRIODE DE QUESTIONS

171-2017
FERMETURE DE LA SÉANCE

propose la fermeture de la séance à 19h13

Monsieur Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

Monsieur Lucien Martel, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».